

UN RAM, A QUOI CELA SERT-IL?



- * Accompagnement
- * Eveil
- * Ecoute
- * Animation
- * Information
- * Conseil
- * Médiation

*La responsable du RAM est une
Educatrice de Jeunes Enfants qui
vous accueille dans un service neutre,
libre et gratuit.*

*Le RAM est un lieu d'écoute,
d'échange, d'accompagnement et de
médiation où la confidentialité est
respectée.*

COMMENT OBTENIR DES RENSEIGNEMENTS?

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le
Relais Assistants Maternels :

◆ Par Téléphone au : 03.87.37.20.24



◆ Par Fax au :
03.87.37.20.24



◆ Par Courriel :
ram.ccpb@asbr.com



◆ Sur rendez-vous au :
03.87.37.20.24



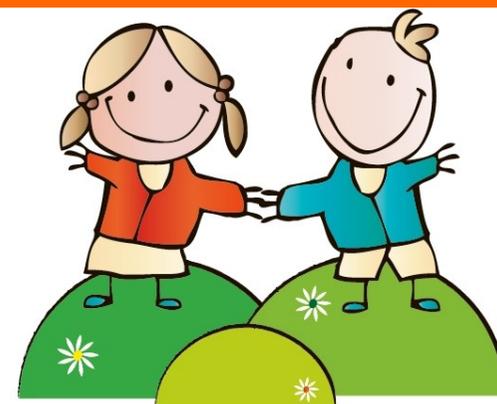
Vous trouverez d'autres informations sur :

- www.aasbr.fr
- www.paysboulageois.fr

Relais Assistants Maternels
Maison de la Petite Enfance
22, rue Robert Schuman
57220 BOULAY
(porte en bois)



RELAIS PARENTS
ASSISTANTS MATERNELS
DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES DU PAYS
BOULAGEOIS



*La Colline
aux Bambins*

PAYS
Boulageois
Communauté de Communes

ALLOCATIONS
FAMILIALES
Caf
de la Moselle

asbr
l'enfance au coeur

Département
Moselle
Conseil Général

LE RAM S'ADRESSE AUX :

**Assistants Maternels,
Candidats à l'agrément et
Gardes à domicile.**



Le relais est un lieu où vous trouverez les informations relatives à votre profession et à son évolution ; à vos droits et devoirs ; mais aussi un lieu d'écoute, d'échange de vos pratiques quotidiennes et d'accompagnement de vos compétences professionnelles.

Le relais vous propose également de participer à des ateliers hebdomadaires gratuits, avec les enfants qui vous sont confiés, après inscription auprès du relais.

Vous serez également les bienvenus lors des animations thématiques et des différentes conférences proposées en soirée, où vous retrouverez nombre de vos collègues.

Aux parents et futurs parents.



Le relais vous présente les différents modes de garde accessibles sur le territoire pour votre enfant.

Il vous accompagne dans la recherche d'un Assistant Maternel ou d'un autre mode de garde ; dans les démarches administratives liées à votre rôle de parent-employeur et vous informe sur vos droits et devoirs.

Vous pourrez également participer aux ateliers avec votre enfant et/ou votre Assistant Maternel ou Garde à Domicile, ainsi qu'aux conférences-débat organisées sur différents thèmes.

Aux enfants

Vos enfants accompagnés de leur Assistant Maternel, Garde à Domicile ou de vous-même si vous êtes parent-employeur, pourront participer à des ateliers d'éveil variés, animés par des professionnels.

Le RAM favorise ainsi l'éveil et la socialisation de vos enfants au travers de ces animations. Il leur permet également de côtoyer d'autres enfants et d'expérimenter la collectivité.



Permanences

Il est conseillé de téléphoner avant de se déplacer.

LUNDI:

8H00 à 9H00 Permanence téléphonique

9H00 à 11H00 Atelier

11H00 à 12H00 Permanence téléphonique

13H30 à 17H00 Permanence téléphonique

JEUDI:

8H00 à 12H00 Permanence Téléphonique

13H30 à 16H00 Permanence Téléphonique

VENDREDI:

8H00 à 9H00 Permanence téléphonique

9H00 à 11H00 Atelier

11H00 à 12H00 Permanence téléphonique

13H30 à 16H00 Permanence sur rendez-vous

1er SAMEDI DU MOIS:

8H00 à 12H00 Permanence téléphonique et sur rendez-vous

La responsable du relais ne répond pas au téléphone durant les ateliers.

Pour laisser un message sur le répondeur téléphonique, veuillez attendre la fin de la sonnerie fax et la fin du message d'annonce.



MERCI